CONSEIL DE DEVELOPPEMENT ET D'IMPLICATION CIOYENNE

Compte-rendu de la séance d'installation
27 Novembre 2021, Piscine d'en Face à Sainte Geneviève des Bois

Discours introductifs :

Frédéric PETITTA, Maire de Sainte Geneviève des Bois et Vice-Président de Cœur d'Essonne agglomération en charge du développement économique, de l'artisanat et de la démocratie d'implication

M. PETITTA souhaite la bienvenue aux membres du Conseil de Développement et d'Implication Citoyenne (CODEVIC) et remercie l'ensemble des participants, qui sont venus nombreux, ce qui traduit leur intérêt pour la démarche engagée. Sont présents aujourd'hui des acteurs associatifs, des partenaires de l'agglomération, des acteurs économiques et éducatifs et des habitants tirés au sort issus des 21 villes de Cœur d'Essonne Agglomération : tous participent à titre bénévole pour réfléchir ensemble, « faire agglomération » collectivement et M. PETITTA salue leur mobilisation. Pour certains d'entre eux, notamment les habitants tirés au sort, majoritairement représentés aujourd'hui, il s'agit de la première expérience de participation démocratique. M. PETITTA remercie également les lycéens présents dans l'assemblée pour avoir accepté volontairement de participer au CODEVIC et prendre part aux réflexions menées par Cœur d'Essonne Agglomération.

Cette journée à « la piscine d'en face » est riche en évènement pour l'agglomération : ce matin le CODEVIC tient sa séance d'installation, puis aura lieu l'ouverture du village « consommer autrement », pour promouvoir les bonnes pratiques et les initiatives en matière d'économie circulaire. C'est l'occasion, pour celles et ceux qui ne connaissaient pas cet équipement de découvrir « la piscine d'en face », fruit de la réhabilitation de l'ancienne piscine de Sainte Geneviève des Bois. C'est un lieu pensé, voulu et conçu avec les habitants de Sainte Geneviève. Suite à l'ouverture du Centre nautique communautaire, de l'autre côté de la rue, la piscine est restée quelques années fermée, période pendant laquelle de nombreux ateliers réunissant des acteurs associatifs, des habitants ont été conduits pour imaginer un tiers lieu collaboratif. Le bâtiment, de 2500 m^2 de surface, permet aujourd'hui d'accueillir des évènements et d'offrir à des associations, des artisans, des collectifs, des espaces dédiés, avec un engagement de chaque résident de prendre part à des temps collectifs et d'intérêt général.

C'est la philosophie de ce lieu, qui entre en résonnance avec l'évolution démocratique que représente le CODEVIC. M. PETITTA indique en effet que l'ancien conseil de développement est devenu Conseil de Développement et d'Implication Citoyenne. Pour les élus locaux, les Maires, les Vice-Présidents communautaires et le Président de l'agglomération, il s'agit d'apporter une réponse à la crise démocratique, qui nait de la perte de confiance dans les institutions et dans ceux qui les incarnent. L'enjeu est de permettre au niveau de l'agglomération de faire participer les habitants aux réflexions menées, à l'élaboration des projets et à leur mise en œuvre. « Il faut restaurer la confiance en faisant ensemble ». Le tirage au sort à partir des listes électorales permet de mobiliser des habitants volontaires pour travailler ensemble, pour « faire Cœur d'Essonne ». Le CODEVIC sera également l'écho de l'expérience de terrain, de l'expertise des représentants associatifs et des partenaires de l'agglomération.

M. PETITTA souhaite longue vie au CODEVIC : il conviendra de trouver ensemble les meilleurs formats pour créer les conditions du dialogue et de l'émergence d'initiatives nouvelles. Chacun aura son rôle à jouer dans cette construction démocratique : les élus issus du suffrage universel, pour prendre les décisions et donner les moyens aux projets de se réaliser, mais les projets sont nécessairement plus riches s'ils sont issus accompagnés, portés par les habitants et les usagers. Il importera d'inscrire cet engagement dans la durée, jusqu'à la fin du mandat en 2026, pour éviter

l'écueil trop souvent constaté d'une consultation ponctuelle et sans suites données. M. PETITTA souligne la volonté de créer les conditions d'une pleine implication, d'un pleine appropriation des sujets, en organisant les travaux du CODEVIC sur des temps longs, notamment sur les grands projets portés par l'agglomération. Il faudra néanmoins également composer avec le temps court, l'immédiateté, l'urgence de certains sujets : « Accélérer les réalisations, parce qu'elles sont portées par le collectif, et, tempérer les impatiences individuelles ».

Alain LAMOUR, Maire de Longpont sur Orge et Vice-Président de Cœur d'Essonne agglomération en charge du développement durable et de la transition écologique

Il souligne le lien entre le CODEVIC et le développement durable de Cœur d'Essonne Agglomération. Il rappelle que l'agglomération est un territoire de transition, entre ville et campagne. C'est cet équilibre, avec des zones urbanisées, dédiées à l'habitat, aux activités et des zones rurales et naturelles, qu'il convient de préserver. Alain LAMOUR insiste également sur la caractéristique « à taille humaine » de l'agglomération, qui a motivé la fusion en 2017 de la communauté d'agglomération du Val d'Orge et la communauté de communes de l'Arpajonnais pour créer Cœur d'Essonne Agglomération. Or en Ile de France, la région la plus dynamique d'Europe, la pression urbaine est prégnante : un des premier enjeu de développement durable du territoire, c'est avant tout la maitrise de cet équilibre. Sa maitrise mais pas l'immobilisme de l'agglomération : Cœur d'Essonne c'est aussi un territoire qui agit : pour l'emploi notamment. C'est un choix qui est de faire en sorte de rapprocher le travail des habitations. Un territoire qui a été pensé pour la voiture, comme beaucoup en grande couronne, et qui se tourne vers les mobilités alternatives, qui pousse pour améliorer ses transports. Un territoire qui veut changer en profondeur la production agricole et les comportements des consommateurs, vers plus de local, sans pesticides, au juste prix pour tous.

Pour atteindre ces objectifs, Cœur d'Essonne s'est dotée d'un certain nombre de stratégies et de feuilles de route à court, moyen et long termes. Elles figurent dans des documents de programmation et de planification, sur lesquels le précédent conseil de développement a d'ailleurs travaillé : le projet de territoire, le Schéma de Cohérence Territorial, le Programme Local de l'Habitat, la stratégie d'économie circulaire, le schéma de développement des énergies renouvelables et de récupération… Il est temps aujourd'hui de décliner ces documents, de passer à l'action, de laisser la place aux réalisation concrètes. Le rôle du CODEVIC sera notamment de suivre, d'accompagner et de contribuer à la réalisation des projets et de vérifier si les objectifs stratégiques fixés restent pertinents ou s'il conviendrait de les amender.

Le développement durable ne peut s'envisager sans implication citoyenne. Il suppose la réalisation de changements profonds dans toutes les sphères de la société. Pour cette raison, il s'inscrit logiquement dans une tonalité de « mobilisation générale » et donc nécessairement dans une logique d'implication citoyenne, notamment concernant l'urgence climatique et en réponse à l'inertie des dirigeants (cf conclusions de la COP 26).

Les membres du CODEVIC sont d'horizons variés : habitants, acteurs associatifs, économiques, éducatifs, lycéens… Le CODEVIC compte 169 membres, soit potentiellement 169 centres d'intérêt et préoccupations propres à chacun. Le développement durable est donc avant tout le défi de réussir la coopération du plus grand nombre. C'est un des éléments fondamental des politiques menées par Cœur d'Essonne Agglomération : faire que la transition écologique soit la plus inclusive possible et ne laisse personne sur le bord du chemin.

François BATAILLARD, Directeur de l'association Fleur de Cocagne et Président du CODEVIC

Monsieur Bataillard se présente et insiste pour qu'il soit désormais appelé François et non « M. le Président ». Il indique en effet qu'il a été désigné par le Président de Cœur d'Essonne pour assurer la présidence du CODEVIC, mission qu'il a accepté avec fierté et plaisir.

François explique que dans cet acronyme du CODEVIC sont incluses des notions, des valeurs essentielles pour la conduite collective d'une existence partagée, harmonieuse, pertinente et donc durable.

"CO" pour Conseil

Que l'on prenne le terme au premier degré et donc dans sa notion d'avis ou de recommandation ou plus largement comme celui d'assemblée, ce simple mot "conseil" suppose la réunion d'un groupe de personnes en charge de fournir un avis nourrissant potentiellement une recommandation.

Il souligne la difficulté de fédérer la sensibilité, la vision et les aspirations d'une équipe de personnes qui, à leur corps défendant, restent des individus qui devront nécessairement se libérer de l'individualité naturelle qui est en eux.

C'est un effort personnel important qu'il faudra engager pour que chaque membre du CODEVIC se munisse de cette particulière qualité qu'est l'intelligence collective !

Quant à la notion de recommandation, elle nécessite un niveau de responsabilité élevé.

En effet, il rappelle que si les membres du CODEVIC ont été appelés par les élus communautaires à réfléchir ensemble au futur du territoire, c'est qu'ils ont bien l'intention d'en tenir compte … Et ça, c'est important !

Les membres du CODEVIC s'engagent donc dès aujourd'hui à leur apporter des éclairages qui permettront aux élus communautaires de mieux faire les bons choix.

Il rappelle à l'occasion de la mention du mot « choix » que « choisir c'est renoncer » et qu'il conviendra de garder cette maxime en tête lors des travaux du CODEVIC.

DEV pour Développement

Mais que veut donc dire développement ?
Grossir ? Grandir ? Essor ? Expansion ? etc … Trop facile !

Il souhaite que le CODEVIC fasse en sorte que le mot développement soit assorti de la notion de durable car on ne peut pas les séparer si l'on a conscience que tout ce que nous décidons aujourd'hui pour le futur n'est que le présent de ceux qui nous suivront.

Henri Bergson disait : " *L'avenir ce n'est pas ce qui va arriver, c'est le résultat ce que nous faisons aujourd'hui* "

Il propose donc d'avoir ensemble le culot de s'approprier une pensée d'Antoine de Saint Exupéry : "*Inutile d'essayer prédire l'avenir, mieux vaut s'employer à le rendre possible*".

C'est ambitieux, non ?

"IC" pour initiative citoyenne

Pendre une initiative cela veut dire passer à l'action. Une action citoyenne, c'est une action menée par des citoyens et donc des individus membres de la Cité, d'une communauté.
Notre Communauté, au-delà de celle de Cœur d'Essonne, c'est la République.
Liberté, Egalité, Fraternité.

Soyons donc dignes d'être ses enfants en respectant les sages souhaits qu'elle formule : être libres de penser, être égaux pour s'exprimer, être fraternels dans l'initiative et l'action.

Toutefois, François rappelle que le rôle du CODEVIC ne sera pas de prendre des décisions, mais d'apporter sa contribution à celles et ceux qui ont été élus pour décider. Ça aussi c'est la République ! …

Pour finir, il souhaite prier tous et toutes d'accepter ses remerciements pour avoir fait en sorte que nous soyons là, ensemble :

« *Merci à nos Elus de provoquer telle circonstance,*
merci aux Collaborateurs de Cœur d'Essonne d'avoir organisé la rencontre,
merci aux membres du CODEVIC d'avoir dit "oui".

Si vous avez choisi de venir, c'est que vous avez renoncé à être ailleurs.

Vous pouvez être fiers d'avoir dit : "samedi, je ne peux pas, j'ai piscine", *c'était pour la bonne cause ! »*

Expressions de participants du CODEVIC

En réponse au questionnaire adressé aux membres du CODEVIC préalablement à son installation « Faisons connaissance ! », sept membres ont accepté de prendre la parole en séance et de répondre à la question suivante : « Pour vous, un Conseil utile, c'est quoi en un mot et expliquer pourquoi ? »

Emmanuel BRETON, citoyen tiré au sort habitant Cheptainville est Directeur d'un centre éducatif pour adolescents. Il se réjouit du choix de François pour assurer la Présidence du CODEVIC, celui-ci saura donner une direction aux travaux de cette assemblée. M. BRETON a choisi de mettre le mot « partage » en avant : il s'agit en effet de prendre du temps ensemble pour réfléchir, proposer, agir. Cette démarche nourrit beaucoup d'espoir, cette initiative de mobilisation citoyenne doit permettre d'éclairer utilement les choix des élus communautaires.

Chloé CHARIGNON, citoyenne tirée au sort habitante de Sainte Geneviève des Bois, souhaite mettre en exergue le mot « relai ». Renforcer la démocratie participative, c'est accepter que le débat public ne soit plus seulement aux mains des élus mais relève de tous ceux que leurs politiques concernent, à savoir tout le monde. Créer des relais qui vont être plus nombreux, plus fiables parce que plus représentatifs. Le CODEVIC sera :

- utile s'il permet à des citoyens, quelque soit leur expérience, leur opinion politique de se réapproprier ensemble des questions de société, de proposer des solutions variées, d'être écouté et considéré,
- utile si en tant qu'instance consultative et représentative, il incite les élus à réévaluer, à réajuster et à expliquer leur prise de décisions tout au long de leur mandat, en tenant en compte des avis exprimés,
- utile s'il permet aux citoyens de mieux comprendre pourquoi et comment les décisions sont prises,
- utile si le débat est honnête et si les participants sont clairs sur leurs objectifs, leurs intentions et leurs besoins,
- utile si le débat se traduit véritablement en actes pour qu'il ne s'agisse pas d'un nouveau faux semblant de démocratie participative, comme concernant la convention citoyenne pour le climat menée sur le plan national, qui a mobilisé de nombreux citoyens pour presque rien et qui en a déçu beaucoup.

François BATAILLARD constate que Chloé met la barre haut quant à ses attentes sur le CODEVIC.

Jean-Marie CHAUMEL, représentant de l'ADEME, anciennement Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, aujourd'hui Agence de la Transition, fait partie du collège des acteurs institutionnels. Il précise également qu'il est habitant de Cœur d'Essonne Agglomération depuis une trentaine d'années. Monsieur CHAUMEL est référent territorial de l'ADEME pour le département de l'Essonne. L'ADEME est une agence technique de l'Etat compétente sur un certain nombre de domaines liés à l'environnement, l'énergie, l'économie circulaire, les déchets, les transports, les friches, la pollution de l'air… A ce titre l'ADEME et Cœur d'Essonne Agglomération sont en cours de signature d'un contrat partenarial : le Contrat d'Objectif Territorial, pour la mise en œuvre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique que Cœur d'Essonne compte signer avec l'Etat, pour décliner le plan de relance gouvernemental sur les champs de la transition énergétique et écologique de son projet de territoire.

Monsieur CHAUMEL indique que l'ADEME considère que le CODEVIC est une initiative très intéressante et innovante : l'association aux réflexions stratégiques d'un territoire est très positive. Il se fait le relai du Directeur Régional de l'ADEME qui souhaite suivre avec intérêt cette dynamique.

En résumant à un mot les attentes de l'ADEME concernant le CODEVIC, il s'agit du mot « transition », malheureusement souvent trop utilisé et galvaudé. En réalité c'est une évolution profonde des modes de vie, de consommation, d'habitation, de déplacement. On aurait parlé jadis de « révolutions », on pourrait parler aujourd'hui de « monde d'après ». Les évolutions technologiques ont leur rôle à jouer, mais pour l'ADEME, ce qui est essentiel c'est l'implication des citoyens, leur volonté de changer leur manière de concevoir leur vie quotidienne sur le territoire.

Alain GUIDON est Président de l'association loi 1901, basée à Bruyères-le-Châtel, « Bruyères Initiative Citoyenne ». Cette association a pour objectifs de favoriser toutes les initiatives communes qui peuvent prôner le partage, le travail collaboratif sur des projets divers, comme par exemple la création de « repair'cafés ». Si avant de venir, il avait un doute sur la nature de cette instance qui a un nom de placements bancaires, les précédents échanges sont satisfaisants et il retient donc du

CODEVIC qu'il s'agit de réfléchir, collaborer et mener ensemble des initiatives, qui doivent néanmoins rester à l'échelle locale, pour focaliser les énergies déployées. Le CODEVIC, par son ouverture, peut être un levier pour aider et dynamiser les actions conduites.

Aurore LEPRINCE fait partie du collège des citoyens tirés au sort, elle habite Saint-Germain-lès-Arpajon. Elle indique que lorsqu'elle a été invitée à prendre la parole lors de cette séance, la démarche du CODEVIC lui paraissait un peu floue, elle n'avait pas vraiment idée du rôle attendu des membres. Madame LEPRINCE a choisi le mot « écoute », qui est un préalable à tout projet. Elle espère que les membres du CODEVIC pourront tous échanger leurs idées, variées, et construire des projets intéressants. Elle souhaite que leurs conseils et leurs contributions soient écoutés et qu'ils puissent se traduire ensuite concrètement.

François BATAILLARD souligne l'importance, pour être écouté, de dire des choses intéressantes ! Tout le monde est susceptible d'écouter, le message doit être pertinent, nourri d'analyses, partagé pour qu'il ne puisse pas ne pas être écouté et être entendu.

Présentation du Projet de territoire – Eric Braive, Président de Cœur d'Essonne Agglomération

Eric BRAIVE est très heureux d'accueillir les membres du CODEVIC pour son installation. Il précise que le CODEVIC aurait dû être mis en place dès 2020, mais la crise sanitaire a bouleversé le calendrier prévisionnel.
Il indique, en clin d'œil à l'intervention de Monsieur GUIDON, que le CODEVIC n'est pas un placement financier, mais un placement humain. Ce qui caractérise l'agglomération peut se résumer en deux mots : l'écoresponsabilité et la proximité. Le CODEVIC a été pensé à l'aune du projet de territoire de Cœur d'Essonne Agglomération.

Le projet de territoire a été travaillé pendant un an en 2018, avec une très large concertation menée auprès des citoyens, des agents de l'Agglomération, des entreprises, des acteurs associatifs, le conseil de développement de l'époque. Il a permis de tracer la feuille de route de l'agglomération pour l'horizon 2020-2030. Cette démarche illustre la volonté de l'agglomération de « partir du local », c'est-à-dire des habitants, des acteurs du territoire, des villes « pour aller vers le global », c'est-à-dire mener les projets de Cœur d'Essonne Agglomération et construire son avenir.

1) Le premier item du projet de territoire est « d'affirmer un équilibre entre ville et campagne », équilibre autour duquel s'est construite notre agglomération. La création de Cœur d'Essonne Agglomération est issue d'une bataille politique contre la fusion au sein « Grand Evry », qui visait à rassembler des territoires de plusieurs départements, aux caractéristiques très diverses et sans cohérence pour dessiner un projet commun. Au sein de Cœur d'Essonne, il s'agit à la fois de promouvoir un aménagement équilibré et maîtrisé du territoire et de préserver, de valoriser le patrimoine nature et agricole de l'agglomération.

2) Second axe important : l'amélioration de la mobilité et des déplacements. Les élus de l'agglomération sont mobilisés pour améliorer les conditions de transport liées aux grandes infrastructures que sont notamment le RER C, la RN20, la francilienne, auprès des partenaires (Etat, Région, Département) mais souhaitent également œuvrer pour le développement de tous les modes de transports et des alternatives à la voiture (les circulations douces avec le plan vélo, les chantiers pôles gare, les mobilités électriques, le partage des véhicules…). Un important travail a également été engagé pour développer l'emploi sur le territoire : une des principales actions durables à conduire est de promouvoir l'emploi local, diversifié, difficilement délocalisable : des emplois à proximité des logements, c'est plus de confort de vie, moins de déplacements et donc moins de pollution.

3) La question de la solidarité, des solidarités de proximité, figure également dans le projet de territoire. Elle concerne l'ensemble des habitants de l'agglomération mais également tous les acteurs, tous les porteurs de projet du territoire.

4) Le projet de territoire consacre une partie conséquente aux projets novateurs portés par Cœur d'Essonne Agglomération qui n'hésite pas à trouver des nouvelles voies : sur le plan du développement durable, sur le plan de l'implication citoyenne (avec notamment l'instauration du tirage au sort pour constituer le collège des citoyens du CODEVIC), sur le plan de l'aménagement (reconversion de la base aérienne 217), sur le plan agricole et

alimentaire (cf projet Sésame), mais également sur le plan technique et technologique : peu d'habitants le savent, mais avec le super calculateur Teratec, basé à Bruyères le Châtel, Cœur d'Essonne est à la pointe du calcul numérique.

5) Le projet de territoire entend également répondre à la manière dont Cœur d'Essonne Agglomération souhaite relever les défis des grandes transitions : écologique (être acteur du grand cycle de l'eau par exemple), énergétique (promotion des énergies renouvelables et de récupération par exemple), économique (développement de l'économie circulaire par exemple), numérique (inclusion numérique, déploiement du haut débit), agricoles et alimentaires (projet Sésame), social/sociétal avec le développement de l'offre de formation, la question de la santé, etc. Le sujet de la santé mérite quelques précisions : les préoccupations sont ressorties de manière prégnante dans la concertation menée dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire. Dans un contexte de diminution de la démographie médicale, de nombreux territoires franciliens sont en effet exposés à une problématique d'accès aux soins qui constitue un sujet d'inquiétudes majeur pour les habitants, les collectivités et les professionnels de santé. C'est la raison pour laquelle, suite à l'installation du nouvel exécutif communautaire, une délégation thématique sur la santé a été pour la première fois créée et confiée à un membre du conseil communautaire. La santé n'étant pas une compétence obligatoire de l'agglomération, il s'agit aujourd'hui de définir et calibrer les contours d'une intervention communautaire et notamment au regard des besoins énoncés par les maires.

6) Enfin, le projet de territoire aborde la position de Cœur d'Essonne Agglomération au sein de la région Île-de-France et dans le sud francilien : comment l'agglomération est en mesure de peser dans les débats prioritaires de la région (notamment du Grand Paris) pour faire reconnaître les spécificités des collectivités de grande couronne, sur toutes les problématiques rencontrées en matière de mobilité, sur les questions de transition agricole, sur l'énergie…

Présentation du Projet Sésame–Eric BRAIVE, Président de Cœur d'Essonne Agglomération

Sésame n'est ni un slogan, ni un label, c'est un objectif politique, celui d'engager la transition agricole et alimentaire.

Sésame est un projet emblématique de Cœur d'Essonne Agglomération.

Rassemblant de nombreux partenaires publics, privés et associatifs, Sésame a été distingué par l'Etat en juillet 2018, en figurant parmi les 24 lauréats sélectionnés au titre de l'appel national à manifestation d'intérêt « Territoires d'Innovation de Grande Ambition (TIGA) » (dont notamment Île-de-France qui avait déposé une candidature sur la ville 2.0, la région de Bordeaux ; Reims…). A l'époque la transition agricole et alimentaire n'était pas dans la cible du dispositif et c'est avec un fort lobbying des élus locaux mené auprès des services du premier ministre que la candidature de Cœur d'Essonne a pu être déposée sur cette thématique, en affirmant l'identité entre ville et campagne de l'agglomération et l'accompagnement nécessaire à mettre en œuvre pour promouvoir les circuits courts et limiter les impacts environnementaux de l'agriculture.

Le projet Sésame a ensuite été sélectionné en septembre 2019 par le premier ministre pour bénéficier du dispositif « Territoires d'Innovation » permettant de mobiliser un financement important de l'Etat sur des projets privés et publics en faveur de l'agriculture et de l'alimentation.

Sésame s'échelonne sur plus d'une dizaine d'années, avec comme objectif de travailler sur l'agriculture de demain, « du champ à l'assiette », en prenant en compte les agriculteurs (créer des emplois, permettre une rémunération satisfaisante de leur travail), les terres (limiter l'impact environnemental des pratiques agricoles), les consommateurs (mettre en œuvre des circuits courts, garantir l'accessibilité des produits locaux, bons et sains).

Sésame s'appuie sur la création, avec des agriculteurs, Fermes d'Avenir et des partenaires, d'une grande ferme pilote d'agriculture biologique de 75 ha, implantée sur La BASE 217, proposant des activités de production agricole mais aussi des unités de transformation et de distribution des produits. Le projet Sésame doit également permettre la constitution d'un réseau d'une centaine de fermes sur l'ensemble du territoire, favorisant ainsi la préservation des terres agricoles, la biodiversité et les circuits courts.

A l'échelle de ses 21 communes, l'agglomération ambitionne de devenir un territoire pionnier de la transition agricole et alimentaire en s'appuyant sur un partenariat d'acteurs locaux et nationaux et des dynamiques déjà à l'œuvre. Sésame doit ainsi permettre d'accompagner les agriculteurs existants et accompagner la nouvelle génération d'exploitants : 2 fermes sur 3 aujourd'hui sans repreneurs à court ou moyen terme. Le projet Sésame vise ainsi en 10 ans la création et la conversion de 100 fermes bio sur le périmètre de l'alliance territoriale (les 21 communes de Cœur d'Essonne et un peu au-delà) les communes de l'alliance territoriale pour approvisionner « du champ à l'assiette » les lieux de vente (objectif de 10% de la consommation) et les repas des cantines (objectif de 50% dans la restauration collective) et des restaurants.

A ce jour :

- Une première ferme a vu le jour sur la Base 217 avec la Ferme de l'Envol. Ferme pilote en agroécologie de 50 ha, elle est porteuse de multiples innovations et triplement performante par son système agricole, ses choix techniques et son organisation humaine. Elle a produit cette année environ 300 tonnes de légumes ;
- Le travail visant le déploiement des fermes a été initié : en cours à Saint-Germain-lès-Arpajon et à Avrainville notamment ;
- Le travail de prospection pour implanter des outils de transformation permettant de développer la vente locale a été initié ;
- Le travail pour garantir des débouchés locaux et rémunérateurs aux producteurs en consolidant les circuits classiques et créant de nouveaux débouchés a également été initié.

Monsieur BRAIVE indique que le rôle des membres du CODEVIC est de suivre et de faire des propositions pour concrétiser le projet de territoire et le projet Sésame. Plusieurs séances de travail, sous des formats variés seront organisés : ateliers, visites, auditions d'acteurs… Il importe que le CODEVIC puisse travailler sur la juste adéquation des objectifs de Sésame avec les besoins et les attentes de chacun : « qu'est-ce que le projet Sésame va et doit apporter à chacun d'entre nous dans le futur ? Y-a-t-il des enrichissements à apporter au projet ? Comment chacun peut-il apporter sa contribution au projet ?». De même, concernant le projet de territoire, par exemple sur les questions relatives à la santé : « quelle est l'ambition que doivent et peuvent porter des élus communautaires qui n'ont pas la compétence (contrairement au ministère ou à l'ARS), mais qui ont un rôle à jouer ? ». Monsieur BRAIVE cite l'exemple de l'installation des médecins de ville, sur laquelle les villes peuvent se faire concurrence. « Comment fait-on sur un territoire de 21 villes pour mailler l'offre de soins de proximité, en médecine de ville et en médecine spécialisée pour les professions de premier recours ? »

Monsieur BRAIVE résume à trois phrases les attentes quant aux contributions du CODEVIC : « Voilà ce que les membres du CODEVIC constatent, voilà ce qu'ils souhaiteraient, voilà comment ils proposent d'y parvenir ».

Il précise qu'il n'aura pas vocation à participer aux séances de travail du CODEVIC, il sera néanmoins très heureux de prendre part à quelques séances clefs, faisant état d'une synthèse des contributions ou pour rendre compte de la prise en compte des travaux du CODEVIC dans les projets menés par l'agglomération. Il informe également que François BATAILLARD viendra en conseil communautaire pour faire des points d'étape sur les travaux du CODEVIC et conseiller, aiguillonner les élus pour faire enrichir la vie démocratique.

Présentation du fonctionnement du CODEVIC et du calendrier de travail prévisionnel fin 2021-1er trimestre 2022 – Juliette GUILHAUMON, Responsable du service développement durable

Juliette GUILHAUMON sera l'interlocuteur technique privilégié des membres du CODEVIC, en interface avec les services de l'agglomération.

Fonctionnement du CODEVIC :

Les membres du CODEVIC ont reçus un « tote-bag » contenant de la documentation sur l'agglomération, notamment le projet de territoire et le guide du CODEVIC[1]. Ce dernier présente le CODEVIC, sa composition, son rôle et ses modalités de fonctionnement.

Si aujourd'hui la séance d'installation du CODEVIC se tient en plénière, en rassemblant tous les membres du CODEVIC participants, des ateliers seront organisés, afin d'aborder en groupe plus restreint les thématiques de travail du projet de territoire et du projet Sésame. Les membres du CODEVIC pourront participer selon leur choix à ces ateliers de travail, qui se dérouleront de manière itérative, au fur et à mesure de l'avancée des réflexions menées. Ces ateliers thématiques pourront être organisés sous forme de réunions « classiques », mais d'autres formats pourront être proposés, comme des visites, des conférences au cours desquelles des témoignages d'acteurs ou d'experts pourront être présentés…

Comité de coordination du CODEVIC

Afin d'organiser les travaux du CODEVIC, un comité de coordination sera mis en place. Celui-ci jouera un rôle d'interface entre le CODEVIC et l'Agglomération pour préparer les réunions du CODEVIC, assurer la synthèse des travaux et des suites à donner. Il sera ainsi amené à formuler des propositions sur l'organisation du travail du Conseil et des ateliers thématiques et sur la formalisation des contributions du CODEVIC.

Il est envisagé que le comité de coordination comporte une quinzaine de membres, dont le président du CODEVIC, une dizaine de membres volontaires et des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération. Il se réunira à raison d'au moins deux séances par an et autant que de besoin.

Les membres du CODEVIC sont ainsi invités à présenter leur candidature pour prendre part au comité de coordination du CODEVIC. *Il est envisagé que le comité de coordination du CODEVIC se réunisse courant février 2022, dès lors qu'il aura été constitué.*

Extranet dédié aux membres du CODEVIC :

Un extranet dédié aux membres du CODEVIC sera mis en ligne début 2022, à partir du site internet de Cœur d'Essonne Agglomération. Cet extranet permettra de mettre à disposition le calendrier de travail, les comptes-rendus des séances et les ressources documentaires nécessaires aux membres du CODEVIC pour mener leur réflexion.

Calendrier prévisionnel de travail fin 2021-1er trimestre 2022

Deux réunions d'information seront organisées en janvier 2022, pour présenter plus précisément le projet de territoire et le projet Sésame. Elles seront ouvertes à tous les membres du CODEVIC qui souhaitent y participer (séance plénière). Par la suite deux ateliers thématiques consacrés au projet de territoire et au projet Sésame seront organisés pour que les membres du CODEVIC puissent engager puis poursuivre leurs travaux sur ces deux axes de travail (réunions en groupes de travail).

Echanges avec la salle

Gilles LELU, ancien Maire de Guibeville, indique qu'il a pris part à l'élaboration du projet de territoire de l'agglomération. Il regrette que ce schéma directeur pour les dix prochaines années, qui traite de nombreuses thématiques, soit si peu connu des citoyens de Cœur d'Essonne. Une communication plus large serait nécessaire. Il souhaite apporter sa contribution au CODEVIC, notamment pour travailler sur les apports/modifications éventuelles qu'il conviendrait de donner au projet de territoire. Il se félicite de l'initiative de Cœur d'Essonne de mobiliser et d'impliquer les citoyens sur les projets menés. Anciennement élu, il fait part de son expérience au cours de laquelle il a pu être pris à partie par des habitants qui ne comprenaient pas les choix opérés par les élus (notamment concernant la rénovation d'une grange à Guibeville qui avait nécessité des investissements importants).

[1] *Les membres du CODEVIC sont invités à conserver précieusement les documents qui leur ont été distribués, l'agglomération souhaitant réduire les impressions papier au strict nécessaire, dans une logique d'éco-responsabilité de l'administration.*

François BATAILLARD indique que l'expérience de Monsieur LELU, anciennement élu territorial et aujourd'hui membre du collège des citoyens tirés au sort, sera précieuse pour contribuer aux travaux du CODEVIC. Il ajoute qu'il est intéressant que le CODEVIC prenne la mesure du carcan dans lequel se trouvent les élus, qui disposent certes d'un pouvoir, mais pas de tous les pouvoirs. Cette réflexion amène à un point de vigilance sur l'humilité avec laquelle le CODEVIC doit travailler.

Gilles LECATRE est le représentant de l'Association pour la Défense de l'Environnement et la Maîtrise de l'Urbanisation à Brétigny-sur-Orge (ADEMUB) et de la fédération des associations environnementales de l'agglomération Orge Hurepoix Environnement (OHE). Il souhaite rappeler les objectifs de ces deux associations :

- Stopper les modèles de développement qui tuent les centres-villes
- Abandonner la dépendance extrême à l'automobile et le développement routier constant, qui constituent des sources de pollution majeures
- Défendre les terres agricoles nourricières (aujourd'hui 540 ha de terres agricoles disparaissent chaque année en Ile de France au profit de quartiers pavillonnaires, de réseaux routiers et d'activités) : protéger les terres agricoles nourricières avec la couverture juridique adaptée (classement en ZAP Zone Agricole Protégée dans le cadre de la révision des Plans Locaux d'Urbanisme PLU)
- Développer les fermes agroécologiques, comme évoqué précédemment avec le projet Sésame (respect de l'environnement, création d'emploi, réponse aux enjeux de l'autonomie alimentaire, réponse à une demande croissante des consommateurs)
- Se doter d'un plan de mobilités plus ambitieux : le plan vélo en cours doit être amélioré par un plan de circulations douces, piétons, vélos et personnes à mobilité réduite (PMR). Il doit répondre aux besoins quotidiens des habitants en majorité urbains, pour se rendre à leur travail ou pour faire leurs courses : développement du « vélotaf ». Il constate que le déploiement du plan vélo a pris du retard, la phase 1, qui devait être réalisée en 2021 n'a pas démarré encore.
- Faire de la lutte contre le dérèglement climatique une priorité : mener des actions de transition écologique et solidaire, avec une attention particulière portée sur la lutte contre l'artificialisation des sols, au développement de nouvelles pratiques agricoles (restaurer les bocages notamment), à la promotion des circuits courts et de l'économie circulaire.
- Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments,
- Promouvoir les énergies renouvelables
- Lancer le Plan Climat Air Energie Territorial de l'agglomération, démarche à conduire avec une concertation.

François BATAILLARD constate que les sujets seront nombreux. Au vu de la liste mentionnée par Monsieur LECRATE, il indique que pour être efficace, il convient de faire des choix, de fixer des priorités : « choisir c'est renoncer ». Le CODEVIC ne sera pas en mesure d'aborder tous les sujets. Il s'agira d'identifier un point de convergence à différents sujets, sur lesquels le CODEVIC concentrera son énergie à produire des idées, une analyse et des propositions qualitatives, qui seront adressées aux élus communautaires.

Romuald NOUBISSIE habite à Saint Michel Sur Orge, il représente le Rotary Club Paris-Porte d'Orléans-Vallée de l'Orge. C'est une nouvelle association, dont la remise de la charte a eu lieu le 14/09/21, en présence du Président du Rotary international. Il se félicite des différentes interventions qui mentionne des sujets, des thématiques très intéressantes : le projet Sésame et le projet de territoire sont en phase avec les axes stratégiques du Rotary international. Il précise que la dénomination du Rotary « Paris-Porte d'Orléans-Vallée de l'Orge » n'a pas été choisie par hasard, le Rotary couvre 11 villes du territoire de Cœur d'Essonne Agglomération et parmi les axes stratégiques, M. NOUBISSIE cite la jeunesse, l'emploi, l'environnement. Ce sont des thématiques sur lesquelles le Rotary entend accompagner les projets menés à l'échelle locale, nationale et internationale. En tant que représentant du Rotary et adjoint au gouverneur du Rotary du district 1660, il prend l'engagement de relayer les réflexions et propositions du CODEVIC et de prendre une part active aux travaux du CODEVIC sur le projet Sésame et le projet de territoire.

François BATAILLARD relève une notion importante dans l'intervention de M. NOUBISSIE. Il y a au sein du CODEVIC et autour de lui, des organisations, des structures, des associations, auprès desquelles il conviendra que les membres du CODEVIC instaure un échange, pour contribuer utilement à la qualité des travaux du CODEVIC : comprendre les actions conduites par ces organismes, identifier en quoi elles peuvent enrichir le CODEVIC, comment travailler ensemble et comment le CODEVIC peut contribuer à enrichir leurs actions. Il conviendra ainsi que le CODEVIC travaille dans une logique de transversalité territoriale.

Jean-Pierre LECOCQ représente l'association Terre de liens qui relève d'un mouvement national qui défend les terres agricoles et qui œuvre pour l'installation des agriculteurs. Il constate l'érosion des terres agricoles, y compris sur le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération. Il fait la proposition de développer un indicateur dédié, qui permettrait de discuter avec les villes membres de l'agglomération à chaque modification de leur Plan Local d'Urbanisme (PLU). Il illustre son propos : entre 2012 et 2017, 100 ha de terres agricoles ont disparu sur le territoire de l'agglomération, il craint que cette tendance se poursuive. Monsieur LECOCQ souligne la nécessité d'un suivi précis des consommations foncières.

François BATAILLARD indique en effet que le fait de générer des indicateurs permet d'objectiver les réflexions et de nourrir les propositions de constats factuels. Cette démarche permet avoir une certaine « autorité » dans la proposition, mais elle permet aussi aux destinataires de la proposition de la réceptionner avec sérieux et de les amener à ne pas pouvoir ne pas en tenir compte.

Marie-Claire BIDAUD représente l'association Solidarités nouvelles pour le logement, qui œuvre pour l'habitat des personnes en grande précarité, sur l'ensemble du territoire essonnien et en particulier celui de l'agglomération. Il s'agit de réhabiliter des logements anciens pour produire des petites unités de logement social. Souvent il s'agit de vieux bâtiments ou maisons avec des municipalités qui se trouvent démunies sur l'avenir de ces vieilles bâtisses et où les promoteurs ne sont pas intéressés par manque de rentabilité. Solidarités nouvelles pour le logement travaille en intégrant l'écoresponsabilité, objectif pour lequel une personne salariée travaille en mécénat de compétence, à la fois concernant les activités du siège, les opérations de réhabilitation et la sensibilisation des locataires aux économies d'eau et d'énergie. Mme BIDAUD souhaite souligner la problématique de mobilités à laquelle sont confrontés les locataires, notamment dans le cadre de leur réinsertion sur le marché de l'emploi. Initialement remplie d'interrogations sur le CODEVIC, elle fait part de sa satisfaction d'y participer, au vu des échanges.

Laureen CHICHE est salariée de l'association Terres de Liens. Dans le cadre du projet Sésame, un objectif, très ambitieux, est de créer 100 fermes sur le périmètre de l'alliance territoriale (dont 40 fermes sur le territoire de l'agglomération, déjà très urbanisée). La préservation des terres agricoles est un enjeu citoyen très fort, un atelier de veille foncière citoyenne est organisé aujourd'hui sur le village « consommer autrement ». Les membres du CODEVIC sont invités à prendre part à cette initiative, pour repérer du foncier agricole et aider à l'installation de nouveaux agriculteurs (accompagnement de porteurs de projet). Elle fait également part de sa satisfaction de participer au CODEVIC et souhaite que sur le projet Sésame notamment il puisse apporter des contributions très concrètes.

Roland COTTON est le représentant des Restos du Cœur - Fédération de l'Essonne. Il était assez perplexe lorsqu'il a reçu l'invitation pour participer au CODEVIC, ne sachant pas vraiment quelle pouvait être sa contribution à cette instance. Au détour des différentes interventions, il comprend l'utilité de sa participation. L'association des Restos du Cœur œuvre bien évidemment sur l'aide alimentaire, plus de 1000 familles sont accueillies dans les 3 centres situés sur Cœur d'Essonne, d'autres projets sont en cours, notamment sur le sud-Essonne rural avec la création d'un centre itinérant et la possibilité de s'associer au projet Sésame pour créer un chantier d'insertion : un « jardin du cœur », à l'instar d'initiatives menées sur des agglomérations voisines. Monsieur COTTON indique sa volonté de prendre part aux travaux du CODEVIC et de mener des projets partenariaux de ce type, dans le cadre du projet Sésame notamment.

François BATAILLARD invite les membres du CODEVIC ayant déjà participer à des travaux collectifs, dans le cadre de leur vie personnelle ou professionnelle, à partager leur expérience sur la manière d'organiser les ateliers, sur la manière de relayer les réflexions… Ces personnes, si elles le souhaitent, deviendront des personnes ressources, elles apporteront leurs compétences pour mieux faire fonctionner le CODEVIC.

Florence SOUBRA est membre du bureau du CEPFI, Centre de Prévention, de Formation et d'Insertion. Elle partage son intérêt pour les problématiques évoquées relatives au développement durable. Elle souhaiterait y adjoindre celles concernant la prévention et l'insertion : comment intégrer tout le travail conduit par les éducateurs en matière de prévention spécialisée, de lutte contre la radicalisation, contre les rixes de territoire ? Elle se réjouit de participer au CODEVIC pour intégrer cette dimension dans ses contributions.

François BATAILLARD indique que cette dimension est essentielle, s'il existe des dissentions qui peuvent conduire à la violence, la construction collective ne pourra pas fonctionner.

Gilles FREYSSINET est habitant d'Avrainville et représentant du comité des fêtes de la ville. Il informe l'assemblée qu'il a participé aux travaux du conseil de développement du précédent mandat. Il a été interpellé par le sujet lié à la santé. Il n'a pas souvenir que cette thématique ait été un sujet central et même périphérique du précédent conseil de développement. L'alerte en matière de désertification médicale de l'agglomération et plus largement des territoires ne peut être ignorée et l'idée que le CODEVIC puisse être saisi sur cette question est très intéressante. Sur la méthodologie, il importe à son sens d'identifier un thème central, un sujet « fil conducteur », sur lequel chacune des questions traitées par le CODEVIC pourraient se raccrocher. Il pourrait d'ailleurs être envisagé qu'il se traduise par une phrase communicante, une accroche centrale. Par exemple la santé concerne l'offre de soin mais également l'alimentation, l'environnement…

Céline SETTIMELLI représente France Active Essonne. Elle n'est pas une « ici-enne », c'est-à-dire qu'elle n'habite pas le territoire de l'agglomération. Elle intervient au titre de son organisme, en tant « qu'experte », au même titre que les représentants institutionnels ou associatifs qui ont pris la parole jusqu'à lors. Elle invite tous les citoyens « lambda » du CODEVIC à considérer que leur prise de parole est tout autant légitime que celle des représentants d'organismes : ils ont une expérience vécue du territoire et ce qu'ils ont envie de construire est décisif pour dessiner l'avenir du territoire. Si la prise de parole en public n'est pas toujours aisée pour des « non-experts », l'enjeu du CODEVIC sera de donner sa place et une écoute à chacun de ses membres et plus particulièrement aux membres du collège des habitants tirés au sort, « experts de la vie citoyenne ». Madame SETTIMELLI précise que France Active agit dans le champ de la finance solidaire, de l'accompagnement à la création d'entreprises et du développement de l'économie sociale et solidaire. Si ces trois sujets font intérêt pour nourrir les réflexions du CODEVIC elle sera ravie de pouvoir contribuer aux travaux du CODEVIC.

François BATAILLARD remercie Mme SETTIMELLI pour son intervention et indique vouloir laisser la parole aux représentants du collège des habitants tirés au sort avant la clôture de la séance.

Anaïs COLIBET fait partie du collège des citoyens, elle habite le Plessis-Pâté et est la fille d'un agriculteur en activité sur le territoire de l'agglomération. Concernant le projet Sésame, elle indique qu'il apparait séduisant d'accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs mais qu'il importe surtout de conforter les agriculteurs déjà présents sur le territoire, dont la pérennité de leur activité est menacée.

Mathilde DELEBOIS fait partie du collège des citoyens tirés au sort, elle habite Saint-Germain-Lès-Arpajon. Elle se réjouit d'être impliquée dans la vie de sa ville et plus largement de l'agglomération, dans une démarche collective. Elle est travailleuse sociale, conseillère en économie sociale et familiale au sein des services d'accompagnement médicosocial pour adultes handicapés à Evry.

Une citoyenne souhaiterait voir aborder les sujets relatifs à la culture et à l'éducation, qui constituent les bases du développement. C'est un fondement nécessaire pour que les citoyens réfléchissent et deviennent acteurs de ce qu'ils souhaitent pour l'avenir de l'agglomération.

François BATAILLARD précise en effet que le COODEVIC devra indiquer que la culture et l'éducation sont des composantes structurelles qui devront être intégrées dans les contributions du CODEVIC sur le projet de territoire et sur le projet Sésame. Concernant le projet Sésame, si on évoque l'agriculture bio, la distribution locale, les circuits courts auprès d'individus qui de comprennent pas le sens des mots, la démarche est vaine.

Cette citoyenne souligne également l'importance d'être en mesure de formuler ses idées, de présenter ses projets.

Sophie DE GRAEVE habite Bruyères-le Châtel, elle représente l'Etablissement pour l'Insertion dans l'Emploi (EPIDE) de Brétigny-sur-Orge, qui accueille des jeunes majeurs et depuis peu, mineurs. Leurs programmes comportent des actions citoyennes : les jeunes se mobilisent de manière volontaire pour participer à des actions menées par des collectivités ou des associations. Elle invite le CODEVIC à proposer des chantiers sur lesquels ces jeunes pourraient être associés.

Emilie SILVA habite à Egly, elle fait partie du collège des citoyens tirés au sort. Elle s'interroge sur la manière dont le CODEVIC va traiter les thématiques évoquées lors de la séance. C'est la première fois qu'elle participe à ce type d'initiative et elle souhaiterait comprendre concrètement comment les travaux du CODEVIC seront conduits.

François BATAILLARD indique en effet que le CODEVIC n'est pas un café philo et ne consiste pas en des discussions de comptoir. Un projet, un agenda avec des thèmes seront précisés, des groupes de travail/des ateliers seront constitués et recevront la mission de réfléchir sur ces sujets. Le questionnaire qui a été adressé en préalable de cette séance a permis de faire émerger les préférences des membres du CODEVIC pour l'organisation des réunions : il semblerait que le mardi soir soit privilégié par la majorité. Lors de ces ateliers, plusieurs formats sont envisageables, avec pourquoi pas une présentation de retours d'expérience, des auditions d'experts, des visites… Les travaux conduits seront compilés, formalisés, rédigés. C'est le comité de coordination, véritable courroie de transmission entre le CODEVIC et l'agglomération qui déterminera comment il sera rendu compte aux élus communautaires des contributions du CODEVIC et comment les membres du CODEVIC seront tenus informés de la prise en compte des propositions du CODEVIC dans les choix des élus communautaires.

François BATAILLARD remercie l'ensemble des participants pour leur participation et la qualité de leurs échanges.

Eric BRAIVE est très satisfait de ce lancement du CODEVIC, pour lequel les participants sont venus nombreux et ont fait part de leur motivation. Toutes les thématiques abordées lors de la séance par les membres du CODEVIC résonnent avec l'actualité des débats des élus communautaires. Le CODEVIC doit poursuivre ce qui a été initié aujourd'hui : réfléchir, proposer, contribuer, agir. Monsieur BRAIVE souligne l'importance d'aborder les sujets dans une globalité : la préservation des terres agricoles et les objectifs de création de logements fixés par l'Etat (1 200 logements/an), créer de l'emploi et travailler sur les mobilités, les pôles gare, la culture qui est un axe fort de l'agglomération (avec son réseau de médiathèques, ses trois théâtres, le Centre d'Art Contemporain, le soutien aux associations culturelles dans un contexte financier très contraint).

Frédéric PETITTA clôture la séance et remercie les participants d'avoir consacré de leur temps, pour le collectif, pour l'engagement citoyen, pour l'intérêt général. Il souhaite bon courage pour la suite et la conduite des travaux : les attentes sont fortes en ne doivent pas être déçues, les membres du CODEVIC sont nombreux, avec des visions et des prismes différents qu'il conviendra de prendre en compte. Mais c'est aussi cette diversité qui permettra la richesse des travaux du CODEVIC.
M. PETITTA invite les membres du CODEVIC à visiter le village « consommer autrement » qui se déroule en ce même lieu et dont les initiatives, les valeurs entrent en résonnance avec les sujets abordés aujourd'hui. C'est également une occasion de faire connaissance, d'échanger et de créer le collectif du CODEVIC.
M. PETITTA conclu avec cet adage, porteur de sens : « tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !»

François BATTAILLARD
Président du CODEVIC

Liste des participants Membres du CODEVIC

Organismes / collège	Prénom	Nom
Collège des citoyens tirés au sort	Adozinda	AMORIM
Collège des citoyens tirés au sort	Olivier	AUGER
Collège des citoyens tirés au sort	Mireille	BABONNEAU
Association Histoire & Patrimoine - Marolles-en-Hurepoix	Jacques	BARDET
Unis Vers Villiers	Colette	BASTOUL
Fleur de Cocagne - Président du CODEVIC	François	BATAILLARD
Collège des citoyens tirés au sort	Jean-Marc	BAUDOUIN
Comité de jumelage d'Ollainville	Christa	BERTHOMIER
Communauté Pluriprofessionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Cœur Essonne	Fabien	BESANCON
Solidarités nouvelles pour le logement	Marie-Claire	BIDAUD
Collège de personnes qualifiés	Nicolas	BONNENFANT
Collège des citoyens tirés au sort	Emmanuel	BRETON
Faculté des métiers Essonne	Thierry	BRONOEL
Act'Essonne	Maud	BROSSARD
Collège des citoyens tirés au sort	Alain	BULTINCK
Collège des citoyens tirés au sort	Chloé	CHARIGNON
Collège des citoyens tirés au sort	Jacky	CHASSAT
Agence de la transition écologique (ADEME)	Jean-Marie	CHAUMEL
Collège des citoyens tirés au sort	Laurence	CHEUTIN
Association Terre de liens	Laureen	CHICHE
Collège des acteurs économiques et sociaux-société BIMBO QSR	Blaise	CHRISTOPHE
Collège des citoyens tirés au sort	Denis	COCHETEAU
Collège des citoyens tirés au sort	Anaïs	COLIBET
Les Restos du Cœur - Fédération de l'Essonne	Roland	COTTON
Collège des citoyens tirés au sort	Philippe	COUGNARD
Collège des citoyens tirés au sort	Cindy	DA SILVA
Centre de Formation universitaire en Apprentissage - CFA EVE	Elodie	DARRAC
Collège des citoyens tirés au sort	Cécile	DAVOUST
Etablissement pour l'Insertion dans l'Emploi (EPIDE) de Brétigny-sur-Orge	Sophie	DE GRAEVE
Collège des citoyens tirés au sort	Laurence	DELATOUR CHAUSSAT
Collège des citoyens tirés au sort	Mathilde	DELEBOIS
La Piscine d'En Face	Marion	DEROSIER
Collège des citoyens tirés au sort	Antonio	DOS SANTOS
Mission locale du Val d'Orge	Andrée	DUMAY
Sainte Genevieve Sport (SGS)	Patrick	DUPRE
Comité des Fêtes d'Avrainville	Gilles	FREYSSINET
Association Vivons Breuillet	Jean-Marie	GARRIDO
Collège des citoyens tirés au sort	Michele	GASPERONI
Office du Tourisme de Cœur d'Essonne agglomération	Alain	GAUTHIER

Collège des citoyens tirés au sort	Xavier	GOUEL
Association Municipale Sports et Loisirs (AMSL) - La Norville	Patrick	GRESSIER
Monde en marge Monde en marche - Longpont-Sur-Orge	Valérie	GUEHENNEUX
Bruyères Initiative Citoyenne	Alain	GUIDON
Collège des citoyens tirés au sort	Audrey	GUILLAUMIN
Collège des citoyens tirés au sort	Monique	HOUGET
Collège des citoyens tirés au sort	Annie	HUET
Hercule Insertion	Alain	HUMBERT
Société Fayat Energie Service	Laëtitia	JARRY
Lycée polyvalent Jean Pierre Timbaud - Bretigny-Sur-Orge	Himaya	KATHARSA
Réagir - Fleury-Mérogis	Gisele	KIBODI
Collège des associations	Florence	KOUASSI
Association pour la Défense de l'Environnement et la Maîtrise de l'Urbanisation à Brétigny-sur-Orge (ADEMUB)	Gilles	LECATRE
Association Terre de Liens	Jean-Pierre	LECOCQ
Collège des citoyens tirés au sort	Gilles	LELU
Collège des citoyens tirés au sort	Aurore	LEPRINCE
Collège des citoyens tirés au sort	Emmanuel	L'HOMME
Collège des citoyens tirés au sort	Grégory	LOESEL
Centre Hospitalier Manhès	Christophe	MAZABRAUD
Collège des citoyens tirés au sort	Julien	MOLL
Collège des citoyens tirés au sort	Patrick	MOUREY
Collège des citoyens tirés au sort	Danielle	NOE
Rotary Club Vallée de l'Orge - Saint Michel Sur Orge	Romuald	NOUBISSIE
SORGEM	Sylvie	PANZANI
Collège des associations - Villemoisson-sur-Orge	Josiane	PAPADOPOULOS
Collège des citoyens tirés au sort	Chantal	PATTARO THION
Conseil des sages de La Norville	Pascal	PLÉ
AMAP Les paniers de Longpont	Dominique	POULIQUEN
Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Essonne	Hélène	PRE
Etablissement Français du Sang	Jérôme	PUYO
Collège des citoyens tirés au sort	Manuel	REI VILAR
Pôle Emploi	Florence	ROGER
Collège des citoyens tirés au sort	Marine	SAUNIER
France Active	Céline	SETTIMELLI
Collège des citoyens tirés au sort	Emilie	SILVA
Collège des citoyens tirés au sort	Marie-Esther	SIMON
CEPFI	Florence	SOUBRA
Lycée Einstein	Fatou	SOUGOU
Lycée polyvalent Jean Pierre Timbaud - Bretigny-Sur-Orge	Lala	TANGARA
Collège des citoyens tirés au sort	Franck	VINCENT